REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA REUNION

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Service Économique

Dossier de candidature

Braderie commerciale
12-14 août 2026

1. Informations sur le candidat

Statut : ☐ Association ☐ Entreprise ☐ Autre : _____

Nom, prénom : _____

Association / Enseigne : _____

SIRET : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____

2. Activité / stand proposé

Intitulé de l'activité / du stand : _____

Description (produits/services proposés) :

Moyen d'occupation : Chapiteau : ☐ Véhicule : ☐ Étale : ☐

Dimensions / implantation souhaitées : Stand ☐ _____ (m²) L : ____ l : ____ Chapiteau ☐ Autre ☐ :

Besoins en électricité : ☐ Non ☐ Oui, puissance : _____ W

Liste du matériel électrique :

3. Pièces à fournir

Dossier de candidature pour participer :

Tout candidat à un emplacement devra obligatoirement fournir l'ensemble des documents suivants :

- Le dossier de demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public dûment complété
- Un extrait d'inscription au registre du commerce SIRET /Kbis (- de 3 mois) ou une carte d'affiliation à la sécurité sociale AMEXA / Agriculteur ;
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle ;
- Une pièce d'identité en cours de validité ;
- Un justificatif d'adresse (- de 3 mois) ;
- Le descriptif du projet économique précisant la structure qui sera installée sur site (véhicule aménagé, étal, parasol etc.).

Dossier de candidature pour la partie restauration :

Tout candidat à un emplacement devra obligatoirement fournir l'ensemble des documents correspondant à sa situation :

- Un justificatif d'adresse datant de moins de 3 mois ;
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile ;
- Une attestation de formation hygiène alimentaire (HACCP) ;
- Un certificat de conformité électrique (pour les véhicules uniquement) ;
- Un extrait Kbis datant de moins de 3 mois.

Cachet et signature :

Le demandeur déclare avoir pris connaissance de l'ensemble de la teneur du présent formulaire et en accepter toutes les modalités. Une demande incomplète ne pourra être traitée.